



SCIC - SAS La coopérative des survoltés
1, rue des Pontènes 35440 Guipel
<https://www.survoltés.com> - contact@survoltés.com

SCIC-SAS la coopérative des survoltés,
Société Coopérative d'Intérêt Collectif
par actions simplifiées à capital variable
RCS Rennes 843 122 250 00015

*pour les archives
de la coopérative*

Je soussigné(e)

M. Mme Société/Collectivité

Organisme :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Né(e) le à

Email Téléphone

Je déclare

- Vouloir devenir coopérateur de la SCIC Les Survoltés
- Etre déjà coopérateur et vouloir souscrire de nouvelles parts sociales.
- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de la coopérative disponibles sur le site internet et sur simple demande. Ma participation est soumise à l'agrément du Conseil Coopératif.

Nombre de parts souscrites part(s) à 20 € soit un montant total de €

Vous pouvez envoyer votre montant de part(s) sociale(s) :

- par chèque au nom de la SCIC Les Survoltés à l'adresse ci-dessus
- par virement sur le compte : RIB 15589 35165 06750568540 48 CCM MELESSE
IBAN FR76 1558 9351 6506 7505 6854 048
BIC CMBRFR2BARK

J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par email, que la coopérative ait recours à la transmission par email en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communication institutionnelle de la part de ma coopérative. J'autorise la coopérative à conserver informatiquement mes données pour des utilisations internes.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite :
« bon pour souscription de parts de capital de 20 € »



SCIC - SAS La coopérative des survoltés
1, rue des Pontènes 35440 Guipel
<https://www.survoltés.com> - contact@survoltés.com

SCIC-SAS la coopérative des survoltés,
Société Coopérative d'Intérêt Collectif
par actions simplifiées à capital variable
RCS Rennes 843 122 250 00015

*à conserver
par le sociétaire*

Je soussigné(e)

M. Mme Société/Collectivité

Organisme :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Né(e) le à

Email Téléphone

Je déclare

- Vouloir devenir coopérateur de la SCIC Les Survoltés
- Etre déjà coopérateur et vouloir souscrire de nouvelles parts sociales.
- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de la coopérative disponibles sur le site internet et sur simple demande. Ma participation est soumise à l'agrément du Conseil Coopératif.

Nombre de parts souscrites part(s) à 20 € soit un montant total de €

Vous pouvez envoyer votre montant de part(s) sociale(s) :

- par chèque au nom de la SCIC Les Survoltés à l'adresse ci-dessus
- par virement sur le compte : RIB 15589 35165 06750568540 48 CCM MELESSE
IBAN FR76 1558 9351 6506 7505 6854 048
BIC CMBRFR2BARK

J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par email, que la coopérative ait recours à la transmission par email en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communication institutionnelle de la part de ma coopérative. J'autorise la coopérative à conserver informatiquement mes données pour des utilisations internes.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite :
« bon pour souscription de parts de capital de 20 € »

Une attestation vous sera adressée dès
l'enregistrement de vos parts sociales

Vous impliquer dans la coopérative Les Survoltés

La coopérative est toujours en phase de structuration. On recherche des personnes motivées pour :

Animer le site internet

Vous aimez vous instruire, écrire, lire des livres. En lien avec l'équipe communication et les choix éditoriaux de la SCIC, vous pouvez participer à l'animation du site internet et de notre page facebook. Faire un résumé synthèse de lectures ou autre, sur les thématiques portées par la SCIC. Vous avez écrit, participer aux relectures de manière collaborative.

Graphiste / infographiste

Faire un logo et donner une identité visuelle, au site internet. Réaliser des infographies et des explications.

Promouvoir la SCIC

En parler autour de vous. Le meilleur argument pour défendre les objectifs. Vous pouvez vous appuyer sur le kit de communication.

Mettre à disposition votre toit !

Vous avez un toit, vous voulez monter un survoltage chez vous, sur votre hameau, ou votre lotissement, en injection sur le réseau, ou en autoconsommation. Vous devenir survolté, vous pouvez prendre des parts dans la structure, participez aux prochaines grappes de production.

9 KWC : il faut un toit orienté sud, sans ombre portée. La toiture est plate, ca sera simple, inclinée avec des ardoises, on a l'habitude.

Besoin de quelle surface ?

Vous êtes une collectivité ? un agriculteur ?

Opération 10 toits citoyens dis-toi citoyen.

Apprendre et participer aux pré-études techniques ou financières

Mieux comprendre, nous recherchons des personnes qui souhaiteraient s'investir.

Vous suivez une formation de quelques jours, vous apprenez et vous faites partie des experts de la SCIC. Vous intervenez pour rencontrer des personnes qui souhaitent proposer leurs toitures et vérifiez les possibilités techniques, réalisez l'étude de faisabilité.

Lorsque le projet se réalise, en fonction du choix

- Intervenir pour la mise en place,
- Faire les choix techniques de dimensionnement et commander le matériel.
- Participer au chantier école.

Des équipes de 2-3.



Une initiative citoyenne pour promouvoir et installer des systèmes à énergie renouvelable : photovoltaïque, éolien, etc.

La coopérative

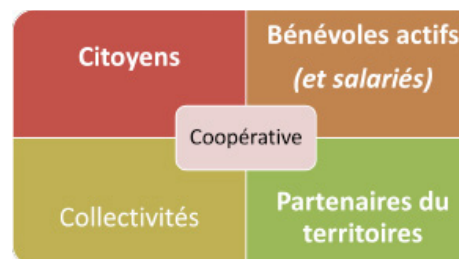
Historique

Des 2017 **des citoyens** de Guipel se sont rassemblés pour discuter, réfléchir, et participer à leur échelle à la transition énergétique.

A la fin de l'année, le collectif s'est organisé autour d'un groupe moteur d'une dizaine de personnes. L'association loi 1901 **Energuipe** est née. Elle a eu pour objectifs l'identification des premiers projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire, la préfiguration d'une société dédiée pour la collecte d'épargne citoyenne et le lancement des centrales, ainsi que la mise en place d'actions de sensibilisation, d'éducation populaire renouvelable et de la maîtrise de la consommation d'énergie.

En octobre 2018, **la SCIC SAS La coopérative des survoltés** est créée comme personne morale distincte de l'association, afin de porter et financer des moyens de production d'énergie renouvelable sur le territoire. Deux projets sur la commune sont ciblés.

Une gouvernance, quatre collèges



Assemblée générale. 1 personne = 1 voix, pondérée selon le collège (Citoyens = 40%; bénévoles = 30%; collectivités = 15%; partenaires = 15%)

Conseil coopératif. Il est constitué de 13 personnes élues en AG. Il se réunit 4 fois par an et regroupe au moins 1 personne de chaque collège.

Bureau et commissions. Ce sont les organes opérationnels de la coopérative. Il existe aujourd'hui une commission communication, projet, finance.